

Département
Haute-LoireEXTRAIT
*du Registre des Délibérations du Comité Syndical
de l'EPAGE Loire Lignon*

Séance du 13 février 2025

Date d'envoi de la convocation : 7 février 2025

Conseillers en exercice : 33

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le :

Présents ou représentés : 19

Délibération n°: 202502-02

Pouvoirs : 3

Excusés : 14

Objet : Participation financière des EPCI aux frais d'animation pour l'année 2025

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, régulièrement convoqué, s'est réuni le 13 février 2025 à 17h, Salle du Conseil Municipal en Mairie de BRIVES CHARENSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER, Président de l'EPAGE Loire Lignon.

Étaient présents :

Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay : BRINGER Jean-Paul - BENAT Brigitte - FILERE Michel - LOMBARDY Sandra - PALHIERE Jean-Louis Communauté de Communes Loire Semène : ARNAUD Sébastien - BOMPUIS Yves Communauté de Communes du Pays de Montfaucon : DURIEUX Pierre Communauté de Communes du Haut-Lignon : BROUSSARD Olivier - RUEL Gilbert Communauté de Communes des Sucs : ABRIAL Jean-Claude - LIOGIER Pierre Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal : DELABBRE Philippe Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron : FAURE Cyril Communauté de Communes Cayres Pradelles : JOUFFROY Dany Communauté de Communes Montagne d'Ardèche : VALETTE Charles Communauté de Communes des Monts du Pilat : BONNEFOY Régis Communauté de Communes Ambert Livradois Forez : SAVINEL Jean Loire Forez Agglomération : / Communauté de Communes Val'Eyrieux : ROCHE Françoise

Avaient donné pouvoir :

Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron : MONTAGNON Jean-Philippe (pouvoir donné à FAURE Cyril) - FAVIER Christiane (pouvoir donné à FAURE Cyril) - MONCHER Jean-Pierre (pouvoir donné à FAURE Cyril)

Secrétaire de séance : BENAT Brigitte

Les participations financières des EPCI, au coût de l'animation ~~des opérations contractuelles~~, seront basées sur les restes à charges des salaires bruts plus charges des agents, occupant la fonction de chargés de missions, déduction faite des aides financières notifiées et proratisées aux surfaces de chaque EPCI sur le périmètre d'une opération contractuelle.

Si, en cours d'année, l'EPAGE a pu bénéficier de financements supplémentaires sur les postes, ils seront déduits lors de la demande de solde.

Coût total des frais d'animation pour l'année 2025 :

	Salaire brut + charges	Nombre d'ETP
CT Loire et Affluents vellaves	121 000,00 €	2,6
CT Loire Montagnes	82 500,00 €	1,6
SAGE Lignon du Velay	50 400,00 €	1
CT Lignon du Velay	72 100,00 €	1,6
TOTAL	326 000 €	6,8

Modalités de sollicitation des EPCI :

Les titres de recette seront émis, pour 50 % du montant prévisionnel, dès que la présente délibération sera exécutoire. Le solde sera demandé en fin d'année 2025 (novembre/décembre) en fonction des dépenses réellement réalisées et des aides financières réellement notifiées.

Détail par EPCI :

CC des Monts du Pilat	
Contrats	Participation 2025
CT Loire et Affluents vellaves	2 892,04 €
SAGE Lignon du Velay	359,86 €
CT Lignon du Velay	857,99 €
TOTAL	4 109,89 €

CA Loire Forez Agglomération	
Contrats	Participation 2025
CT Loire et Affluents vellaves	4 946,15 €
TOTAL	4 946,15 €

Haut Pays du Velay Communauté

Contrats	Participation 2025
CT Loire et Affluents vellaves	570,26 €
SAGE Lignon du Velay	4 313,74 €
CT Lignon du Velay	10 285,07 €
TOTAL	15 169,07 €

CC des Sucs

Contrats	Participation 2025
CT Loire et Affluents vellaves	5 173,09 €
SAGE Lignon du Velay	3 279,53 €
CT Lignon du Velay	7 819,25 €
TOTAL	16 271,87 €

CC de la Montagne d'Ardèche

Contrats	Participation 2025
CVB Devès – Mézenc – Gerbier	0,00 €
CT Loire Montagnes	0,00 €
TOTAL	0,00 €

CC Mézenc-Loire-Meygal

Contrats	Participation 2025
CVB Devès – Mézenc – Gerbier	0,00 €
CT Loire et Affluents vellaves	2 205,40 €
SAGE Lignon du Velay	1 661,69 €
CT Lignon du Velay	3 961,90 €
CT Loire Montagnes	0,00 €
TOTAL	7 828,99 €

CC du Haut Lignon

Contrats	Participation 2025
SAGE Lignon du Velay	4 493,66 €
CT Lignon du Velay	10 714,06 €
TOTAL	15 207,72 €

CA du Puy-en-Velay

Contrats	Participation 2025
CVB Devès – Mézenc – Gerbier	0,00 €
CT Loire et Affluents vellaves	20 285,03 €
CT Loire Montagnes	0,00 €
TOTAL	20 285,03 €

CC Marches du Velay-Rochebaron

Contrats	Participation 2025
CT Loire et Affluents vellaves	11 533,26 €
SAGE Lignon du Velay	1 011,53 €
CT Lignon du Velay	2 411,75 €
TOTAL	14 956,54 €

CC des Pays de Cayres et de Pradelles

Contrats	Participation 2025
CVB Devès – Mézenc – Gerbier	0,00 €
CT Loire Montagnes	0,00 €
TOTAL	0,00 €

CC Loire et Semène

Contrats	Participation 2025
CT Loire et Affluents vellaves	2 438,16 €
TOTAL	2 438,16 €

CC Ambert Livradois Forez

Contrats	Participation 2025
CT Loire et Affluents vellaves	8 146,60 €
TOTAL	8 146,60 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, à l'unanimité :

- APPROUVE les participations aux frais d'animation pour l'année 2025 ;

- AUTORISE le Président à solliciter les EPCI sur la base de 50 % du montant prévisionnel une fois la présente délibération exécutoire et demander le solde en fin d'année 2025, en fonction des dépenses réellement réalisées et des aides réellement notifiées.

Fait le 13 février 2025 à Brives Charensac,
Tous les membres présents ont signé au registre.

La Secrétaire de séance

Brigitte BENAT

Le Président de l'EPAGE Loire Lignon,

Jean-Paul BRINGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

